

AVIS PUBLIC

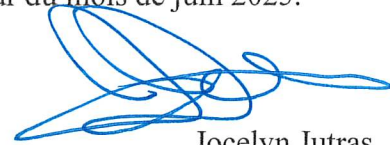
MODIFICATION DE LA DATE DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DU MOIS D'AOÛT 2025

EST DONNÉ par le soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité, que lors de la séance du Conseil tenue le 16 juin 2025, la modification de l'assemblée du mois d'août 2025.

La séance ordinaire du Conseil débutera à 19 h.

La séance du mardi 12 août 2025 sera remplacée par le **mardi 5 août 2025**.

Donné à Sainte-Clotilde-de-Horton, ce 19^e jour du mois de juin 2025.



Jocelyn Jutras
Greffier-trésorier